

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapport de présentation

Conseil Municipal du 30 juin 2021

L'exercice 2020 présente une double particularité : celle d'être une année électorale, avec une exécution budgétaire portée par deux exécutifs élus en mars 2014 et en juillet 2020 et celle d'avoir subi la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID 19, qui a fortement impacté les finances publiques nationales et communales. Aussi, une synthèse des conséquences financières de la crise sanitaire sera présentée en annexe, pour permettre de mesurer l'importance de cette crise sanitaire pour le compte administratif 2020 de la commune. Les conséquences de la crise impacteront aussi l'exercice 2021 et pourraient également toucher les exercices suivants, soit directement (soutien de la commune aux Mérignacais, associations...), soit indirectement (décisions nationales concernant les finances des collectivités locales).

On rappelle enfin que la contractualisation financière dite « Contrats de Cahors », a été suspendue pour l'année 2020, et qu'au moment où nous rédigeons ces lignes l'Etat ne s'est pas encore positionné pour un éventuel acte II de la contractualisation. On ignore donc si le dispositif sera reconduit, la date de mise en place et son organisation (encadrement des dépenses de fonctionnement, plafonnement de l'encours de la dette des collectivités locales, baisse des dotations d'Etat...)

## LE RESULTAT GLOBAL (1)

L'exercice 2020 voit son résultat de clôture, hors reports, se situer au même niveau qu'en 2019 : 13.29 M€ en 2019 contre 13.38 M€ en 2020. En revanche, avec l'intégration des restes à réaliser, le résultat global est de 4.4 M€ contre 6M€ en 2019.

Le pilotage budgétaire opéré au cours de l'exercice a visé à soutenir les Mérignacais, les associations et les acteurs économiques dans la limite des compétences de la ville, tout en ayant la volonté de préserver ses marges de manœuvres financières. Ces marges vont nous permettre de poursuivre l'accompagnement vers les plus publics les plus fragiles. L'objectif de ce pilotage était également de conserver la dynamique des investissements (écoles, maisons des habitants, équipements sportifs, parcs et espaces verts) permettant l'amélioration du quotidien des Mérignacais.

Malgré la crise sanitaire, et ses impacts sur notre résultat, le compte administratif 2020, document retraçant les recettes et les dépenses réalisées, se situe dans la continuité des années précédentes. La bonne santé financière de la ville a permis d'amortir le choc de la première année de pandémie tout en mettant en place de nombreuses mesures d'accompagnement et de soutien. On peut synthétiser notre exercice 2020 comme suit :

- un excédent de fonctionnement en légère baisse, passant de 9.3 M€ en 2019 à 8.7 M€ en 2020, du fait, notamment, d'une évolution plus forte de nos dépenses de fonctionnement par rapport à l'évolution de nos recettes,
- une consolidation de l'autofinancement (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement après déduction de l'annuité de dette) à un niveau élevé de 9.2 M€ contre 9.8 M€ en 2019,
- des dépenses d'équipement en progression à un niveau élevé de 18.7 M€,
- un emprunt de 5 M€ permettant financer nos dépenses d'équipement,

EN €	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>SOLDE</u>
<b>REALISATIONS EXERCICE 2020</b>	<b>102 989 626.74</b>	<b>108 419 243.17</b>	<b>5 429 616.43</b>
FONCTIONNEMENT	80 308 790.34	88 995 678.71	8 686 888.37
INVESTISSEMENT	22 680 836.40	19 423 564.46	-3 257 271.94
<b>RESULTATS REPORTEES 2019</b>		<b>7 946 098.79</b>	<b>7 946 098.79</b>
FONCTIONNEMENT		4 000 000.00	4 000 000.00
INVESTISSEMENT		3 946 098.79	3 946 098.79
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>			<b>13 375 715.22</b>

## RESTES A REALISER

INVESTISSEMENT 10 261 405.17 1 273 369.10 - 8 988 036.07

**RESULTAT GLOBAL 4 387 679.15**

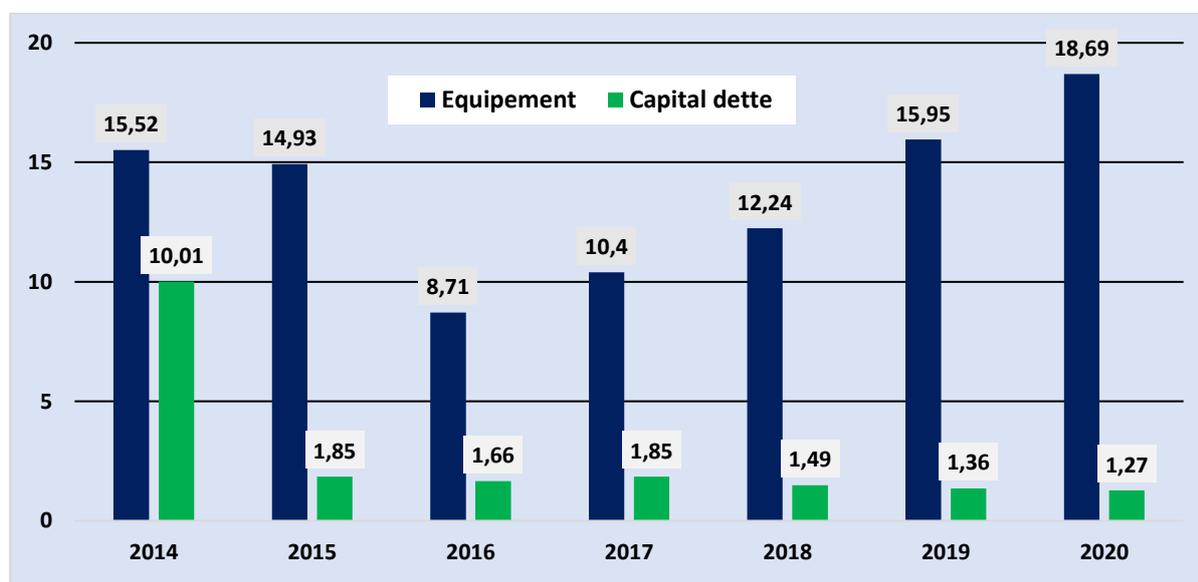
## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Trois types de dépenses composent la section d'investissement :

- les dépenses d'équipement (études, acquisitions, aménagements de terrains, travaux...) mandatées sur l'exercice et les dépenses d'équipement engagées et non mandatées (soit les restes à réaliser),

- les dépenses financières (remboursement du capital de dette et les écritures budgétaires sur l'emprunt assorti d'un tirage ligne de trésorerie),

- les dépenses d'ordre (essentiellement la neutralisation de l'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement)Evolution des dépenses d'équipement et du remboursement du capital de la dette (en M€) depuis 2014:



**Commentaire :** des dépenses d'équipement en progression continue depuis 2016 - un remboursement de dette demeurant à un niveau très faible et qui baisse progressivement. Le recours à l'emprunt en 2020 marquera une reprise de remboursement du capital de la dette.

## **I – Les dépenses réelles d’investissement**

Les dépenses réelles d’investissement 2020 atteignent 19 963 524 € décomposées comme suit :

- Dépenses d’équipement : 18 681 029 €
- Dépenses financières : 1 272 416 €
- Dépenses diverses : 79 €

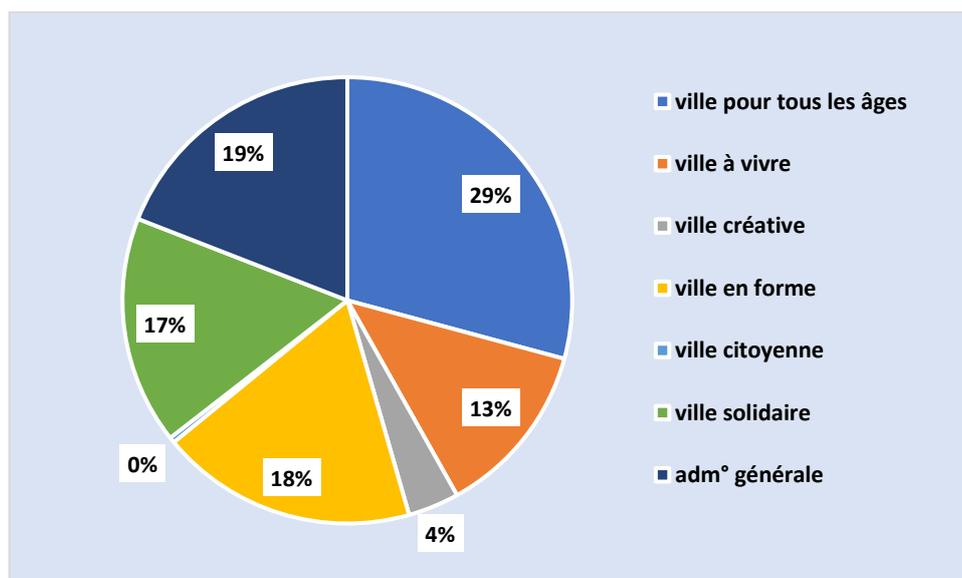
### **I.1 LES DEPENSES D’EQUIPEMENT : 18 681 029 €**

EN €	PREVISION BUDGETAIRE	REALISATION	TAUX DE REALISATION	RESTES A REALISER (dépenses reportées)
<b>Réalisé 2020</b>	31 975 616.49 €	18 691 028.95 €	58.5 %	10 252 609.31 €
<b>Rappel réalisé 2019</b>	26 779 215 €	15 947 068.82 €	59.5 %	7 965 934.27 €

On remarque en 2020, et ce pour la quatrième année consécutive, une croissance importante des dépenses d’équipement réalisées :

- Entre 2018 et 2019 la croissance des dépenses d’équipement a été de 30%.
- Entre 2019 et 2020 la progression est de 17 % pour un réalisé de 18.69 M€. Le taux de réalisation des dépenses réalisées et restant à réaliser approche 91 %.

Les dépenses d’équipement se répartissent dans les secteurs d’intervention de la collectivité de la façon suivante :



▪ <b>UNE VILLE POUR TOUS LES AGES</b>	<b>5 097 052 €</b>
- Travaux entretien des groupes scolaires.....	941 089 €

- Nouveau groupe scolaire de Chemin Long.....	740 676 €
- Ecole Marcelin Berthelot.....	2 076 192 €
- Elémentaire Les Bosquets.....	484 097 €
- Matériel et mobilier pour les écoles, les crèches, les restaurants scolaires.....	378 086 €
▪ <b>UNE VILLE A VIVRE</b>	<b>2 210 449 €</b>
- Travaux et mobilier Parc du Renard.....	438 744 €
- Achat et subventions vélos électriques.....	80 443 €
- Rénovation des allées du bois du Burck.....	337 584 €
- Travaux et équipements d'entretien et de modernisation de l'éclairage public.....	428 757 €
- Aménagement extérieur des écoles et des cours.....	437 394 €
- Assainissement du stade Cruchon.....	74 501 €
- Rénovation arrosage et mobilier Parc du Bourran.....	246 457 €
▪ <b>UNE VILLE CREATIVE</b>	<b>641 897 €</b>
- Travaux divers dans les bâtiments culturels .....	352 849 €
- Réfection de la façade du cinéma .....	250 389 €
- Achat d'instruments de musique.....	37 146 €
▪ <b>UNE VILLE EN FORME</b>	<b>3 221 461 €</b>
- Travaux dans les salles de sports et les gymnases .....	683 964 €
- Equipement de la salle Colombier.....	525 317 €
- Création d'un terrain de sports synthétique au Burck.....	1 353 110 €
- Terrains de tennis extérieurs roseraie / Terrain rugby Brettes.....	101 195 €
- Concours et maîtrise d'oeuvre gymnase de Chemin Long.....	307 428 €
- Equipements divers stades et salles de sports.....	124 033 €
▪ <b>UNE VILLE CITOYENNE</b>	<b>69 505 €</b>
- Achat de défibrillateurs.....	39 063 €
- Vidéo protection et équipement pour la Police Municipale.....	18 922 €
▪ <b>UNE VILLE SOLIDAIRE</b>	<b>2 881 251 €</b>
- Logement social, Aides au secteur locatif .....	133 686 €
- Maison des Habitants d'Arlac.....	263 067 €
- Maison des Habitants de Chemin long.....	2 124 196 €
- Maîtrise d'œuvre équipement public de La Glacière.....	224 254 €
- Façade de la Maison des Associations.....	65 911 €
- Désamiantage du logement du Burck.....	50 218 €
▪ <b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>4 217 817 €</b>
- Attribution de compensation d'investissement.....	1 224 426 €
- Acquisition foncière Canopée - Maison de la nature.....	2 424 999 €
- Acquisition et renouvellement de véhicules divers.....	229 916 €
- Démolition de la maison Marchegay.....	34 484 €
- Achat de Traceur pour l'imprimerie.....	20 924 €
- Evolution du site internet de la ville.....	31 909 €
- Mobilier pour les services municipaux dont du rayonnage au CTM.....	122 850 €
- Travaux dans les bâtiments administratifs (Hôtel de Ville – CTM ).....	118 043 €

## I.2 LES RESTES A REALISER : 10 252 609 €

Ils sont constitués des restes à payer au 31/12/2020, soit les dépenses engagées sur les crédits votés en 2020 mais non encore mandatées à la fin de l'exercice 2020. Ces restes à réaliser sont repris dans le budget supplémentaire qui sera proposé au cours de cette séance. Parmi reports les plus significatifs on peut citer :

- Maisons des Habitants de Chemin Long et d'Arlac .....	605 260 €
- Participation pour le stade nautique métropolitain.....	1 433 333 €
- Travaux Conservatoires du Parc, de Capeyron, de la Maison Carrée.....	1 265 274 €
- Restructuration du groupe scolaire Marcellin Berthelot.....	864 221 €
- Aménagements de places, squares, espaces verts.....	515 965 €
- Travaux d'arrosage du parc du Vivier.....	330 152 €
- Travaux d'éclairage public .....	641 503 €
- Terrain de sports synthétique au Burck.....	1 518 821 €
- Acquisition de véhicules.....	239 116 €
- Opération Brette – Roseraie.....	211 696 €

## I.3 LES CHARGES FINANCIERES : 1 939 082 €

- Remboursement du Capital :.....	1 939 082 €
(1 272 415 € hors crédit revolving du compte 16449)	

Ce remboursement de capital de la dette se compose de :

- Dette classique : .....	1 247 027 €
- Emprunt CAF pour le centre social de Beaudésert : .....	25 388 €
- Flux revolving ( <i>constaté en dépenses et recettes</i> ) : .....	666 666 €

L'amortissement 2020 du capital de la dette, hors crédit revolving, est en recul : le compte 1641 « remboursement de capital auprès des banques » passant de 1 M€ en 2019 à 0.9 M€ en 2020.

L'encours de dette au 31 décembre 2019 s'établissait à 4.9 M€. Au cours de l'exercice 2020 la commune a fait appel au financement par l'emprunt pour 5 M€. L'encours de dette atteint 8.7 M€ au 31 décembre 2020.

Malgré cet appel à l'emprunt, l'encours de la dette à l'habitant reste à un niveau sensiblement inférieur à la moyenne nationale. Cela permet à la commune de bénéficier d'une capacité d'investissement importante, qui est un atout dans le contexte de crise et de forte progression des déficits publics.

### La dette par habitant :

EN €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Mérignac	169 €	162 €	138 €	111 €	89 €	69 €	122 €
Moyenne nationale strate	1 282 €	1 437 €	1 335 €	1 430 €	1 416 €	1 384 €	1 410 €

Source DGCL – septembre 2020- les collectivités locales en chiffres

La capacité de désendettement de la commune, inférieure à 1 an depuis 2017, reste à un niveau particulièrement faible et ce malgré l'emprunt de 5 M€ réalisé en décembre 2020. La capacité de désendettement à 10 mois, témoigne de l'excellente situation financière de la ville.

En M€	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours de la dette au 31/12	11.2	9.6	7.8	6.3	4.9	8.7
Epargne brute	9.49	6.69	8.42	10.03	11.15	10.43
Capacité de désendettement : Encours dette / Epargne brute Mérignac	1,2 année	1,4 année	11 mois	8 mois	6 mois	10 mois
Capacité de désendettement (1) : Encours dette / Epargne brute Ville de plus de 10 000 habitants		7,4 années	7,3 années	6,4 années	Non connu	Non connu

(1) Etude annuelle « Les collectivités locales en chiffre » publiée le 11 juin 2020 par la DGCL. Cette étude indique que la capacité de désendettement moyenne des communes de plus de 10 000 habitants est de 6,4 années pour 2018.

## **II – Les recettes réelles d'investissement**

EXERCICE 2020	PREVISION	REALISATION	TAUX REALISATION	RESTES A REALISER
Subventions - chapitre 13	2 406 449 €	1 244 276 €	52 %	1 124 651 €
Dotations - chapitre 10 sauf compte 1068	3 206 145 €	3 295 895 €	103 %	-
Emprunt sauf compte 1644 « gestion active de la dette »	6 745 577 €	5 000 000 €	74 %	-
Autres recettes	1 182 922 €	50 749 €	4 %	148 718 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 541 093 €</b>	<b>9 590 920 €</b>	<b>71 %</b>	<b>1 273 369 €</b>

➤ **Dotations et fonds divers (hors 1068) : 3 295 895 €**

- Fonds de compensation de la T.V.A (FCTVA) ..... 1 799 859 €  
(1 453 944 € en 2019).

Son montant est fonction du volume et de la nature des dépenses d'équipement réalisées sur l'exercice N-1. Ce dispositif permet aux collectivités locales de récupérer la TVA acquittée sur leurs dépenses d'équipement de l'année N-1 à un taux fixé par l'Etat (16.4 %).

- Taxe d'aménagement ..... 1 494 294 €  
(991 829 € en 2019).

Bordeaux Métropole reverse la taxe d'aménagement perçue sur le territoire de la commune sous la forme d'un financement correspondant à 1/7 du coût des équipements communaux nets du FCTVA et des subventions perçues (sur la base du compte administratif de l'année N-1).

➤ **Subventions : 1 244 276 €**

▪ **Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC)**

Dispositif par lequel le Département de la Gironde soutient les dépenses d'équipement des communes. L'enveloppe globale est répartie entre l'ensemble des cantons girondins et les montants suivants ont été alloués à la Ville par les conseillers départementaux sur les cantons de la Ville :

- CANTON I ..... 87 867 €

Financement de travaux d'aménagement de la façade du Mérignac ciné, la réfection des tennis du complexe sportif Daniel Colombier ainsi que l'aménagement du parvis extérieur de l'école Jean Jaurès

- CANTON II ..... 55 216 €

Financement de la seconde phase de la réhabilitation de l'école élémentaire Marcelin Berthelot

▪ **Création d'un plateau sportif**

- Centre National de Développement du Sport ..... 15 000 €

▪ **Maison de la petite enfance Simone Veil :**

- Bordeaux Métropole (Solde de la subvention) ..... 95 000 €

- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ..... 563 573 €

▪ **Aides à l'équipement des crèches :**

- Caisse d'Allocation Familiale de la Gironde ..... 3 734 €

▪ **Aménagement d'un terrain de rugby synthétique au Burck :**

- Département de la Gironde – 1<sup>er</sup> Acompte ..... 37 440 €

▪ **Maison des habitants et crèche de La Glacière:**

- Etat – Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 (acompte) ..... 220 500 €

▪ **Maison des habitants de Chemin Long :**

- Etat - Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018 ..... 149 946 €

▪ **Subvention matériel informatique des écoles :**

- Etat ..... 16 000 €

## ➤ Recours à l'emprunt en 2020.

Comme évoqué dans le paragraphe sur les charges financières, la commune a emprunté 5 M€ au mois de décembre 2020. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt annuel : 0.41 %

Périodicité : trimestrielle avec une première échéance au 1<sup>er</sup> avril 2021

Amortissement constant du capital

On note le taux particulièrement bas de ce prêt qui permet de ramener le taux actuariel de l'encours de dette de la Ville à 1.25 %.

## LES RESTES A REALISER : 1 273 369 €

Constitués des recettes engagées mais non recouvrées au 31/12/2020 dont :

- Subventions pour les travaux du Conservatoire.....	145 000 €
- Fonds de concours de Bordeaux Métropole pour des travaux d'éclairage public : .....	103 055€
- Remboursement de l'avance de trésorerie par l'ADSI : .....	100 000 €
- DSIL - Maisons des habitants de chemin long et Arlac.....	775 554 €
- Création d'un terrain de rugby synthétique au Burck – Conseil départemental.....	149 760 €

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'analyse de cette section doit être réalisée avec prudence, la crise sanitaire ayant fortement impacté les dépenses et les recettes de fonctionnement. Aussi les comparaisons d'évolution 2019-2020 de certains chapitres, sont à analyser à l'aune de la crise sanitaire.

### I – Les dépenses réelles de fonctionnement

CH	LIBELLE	Réalisé 2019	Voté 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Evolution 2019-2020
011	Charges générales	13 949 584,62	14 973 231,00	13 392 651,36	89 %	- 4 %
012	Charges de personnel	43 405 699,64	44 611 075,00	44 063 642,55	99 %	+ 1.5 %
014	Atténuations de produits	5 820 881,00	5 861 636,00	5 861 092,00	100 %	+ 0.7 %
65	Charges courantes	12 549 665,40	13 133 454,00	13 001 067,04	99 %	+3.6 %
66	Charges financières	135 660,96	130 361,00	111 348,55	85 %	-18 %
67	Charges exceptionnelles	280 845,03	869 200,00	852 255,68	98 %	+203 %
Total dépenses réelles		76 142 336,65	79 578 957,00	77 282 057,18	97 %	+1.5 %

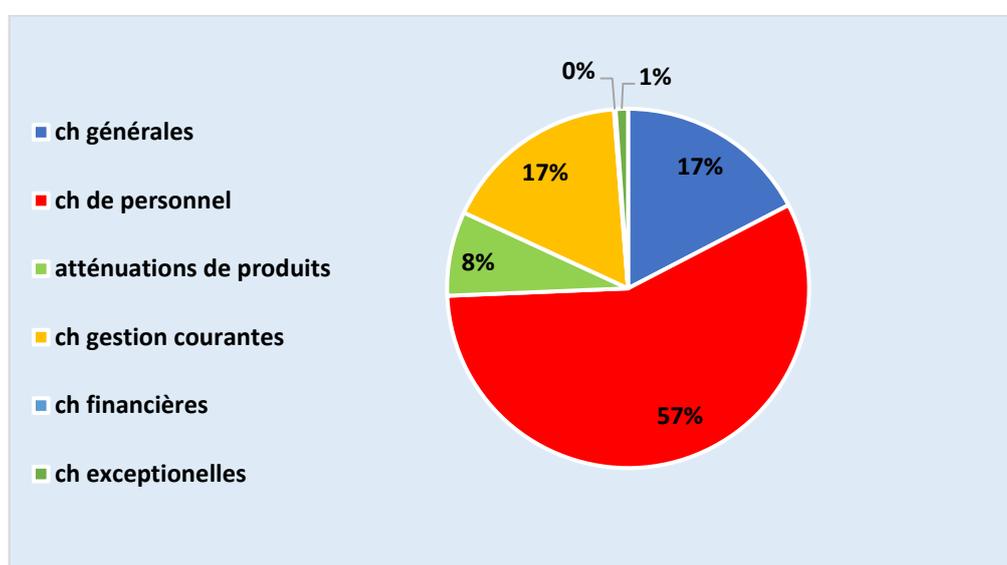
On remarque une progression globale plutôt mesurée des dépenses réelles de fonctionnement de +1.5 %. Cette progression est toutefois marquée par des variations différenciées : Forte progression des chapitres 65 (subvention complémentaire liée à la crise sanitaire versée au CCAS) et 67 avec le versement de subventions exceptionnelles conséquence également de la crise sanitaire. Le chapitre 011 est, quant à lui, en baisse importante de 4 % avec, par exemple, la quasi-fermeture des écoles et donc des restaurants scolaires entre mars et mai 2020.

### Focus contractualisation :

Avec la crise sanitaire l'exécution du contrat de Cahors a été suspendue pour 2020. Il n'y a toujours pas de communication autour d'un éventuel acte II de la contractualisation. Simuler la contractualisation pour 2020 ne présente pas d'intérêt, des dépenses exceptionnelles (donc hors périmètre du contrat) s'étant substituées aux dépenses traditionnelles et récurrentes liées à la réalisation des services publics communaux.

## ***Présentation des dépenses réelles 2020 par nature***

La répartition de nos dépenses par nature est la suivante :



### **I.1 Les charges à caractère général : 13 392 651 €**

En baisse marquée de 4 % soit - 556 000 € par rapport à 2019. Représentant 17 % des charges globales de fonctionnement, elles correspondent aux frais de fonctionnement des services, aux coûts d'entretien des bâtiments, des équipements et du domaine public ainsi qu'aux prestations et achats liés aux activités déployées pour les services à la population. Ces derniers ayant été impactés, voire stoppés, par la crise sanitaire le chapitre est en baisse.

Parmi les charges à caractère général les plus importantes on peut citer :

- Achats de prestations de service : 2 882 124 € (4 119 367 € en 2019).  
Repas SIVU ; activités CLSH –séjours vacances et classes découvertes. La baisse observée vient essentiellement de la restauration scolaire mais également de la baisse des activités périscolaires avec le confinement au printemps 2020.
- Fluides - électricité / eau / gaz / chauffage urbain : 2 724 447 € (2 363 549 € en 2019).  
La croissance de ce poste s'explique par le transfert sur cette ligne des factures de fluide du stade nautique, auparavant imputées sur le compte 6156. La hausse de ce poste est quasiment égale à la baisse de l'article 6156.

- Fournitures diverses, fournitures d'entretien bâtiments : 1 554 431 (993 889 € en 2019). Forte progression avec l'achat de masques, de produits d'entretien et du protocole de nettoyage en régie qui a été renforcé.
- Maintenance équipements / entretien équipements mobiliers : 1 140 265 € (1 365 154 € en 2019). Baisse expliquée par le transfert en 60612 (électricité) du contrat Dalkia du stade nautique.
- Frais de nettoyage des locaux par entreprise : 639 079 € (535 438 € en 2019) Progression expliquée par les protocoles sanitaires renforcés.

## **I.2 Les charges de personnel : 44 063 643 €**

Elles sont en progression de 1.52 % par rapport au CA 2019, soit + 657 943 €.

Cette augmentation est la résultante de plusieurs facteurs :

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT : avancements d'échelon, de grade et promotion interne) se situe à 144 000 €. En 2020, nous avons observé 64 avancements de grade et 419 avancements d'échelon,
- La revalorisation nationale des carrières pour la troisième année, calculée en 2020 à 44 000 €,
- Le contexte sanitaire a généré des dépenses non prévues en BP, qui ont fait l'objet d'ajustements, au budget supplémentaire de juillet et en décision modificative 1 de novembre. Ces ajustements sont la conséquence du versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 pour 135 000 € et des dépenses supplémentaires en heures de ménage et d'entretien du fait des protocoles sanitaires renforcés pour 100 000 €.
- Différents vecteurs d'évolution annuelle de la masse salariale pour 116 000 € : les effets en année pleine de recrutements 2019, « l'effet noria » (remplacement d'un agent partant en retraite par un agent moins avancé dans sa carrière). Parmi les mouvements importants de l'année 2020, il est intéressant de noter qu'il y a eu 34 départs en retraite, 27 mises en stage d'agents, 46 titularisations. Concernant les créations de poste de 2020, elles ont majoritairement concerné le secteur enfance/petite enfance/jeunesse, la tranquillité publique et le secteur sportif et culturel, pour renforcer notamment le suivi des projets et l'éducation artistique et culturelle.
- L'augmentation proportionnelle des charges patronales s'élève à 118 000 €.

## **I.3 Les autres charges de gestion courante : 13 001 067 €**

En progression de 3.6 % (+ 451 000 €) avec la subvention complémentaire versée au CCAS.

Parmi les charges les plus significatives :

- Les subventions et participations versées :
  - Subventions de fonctionnement aux associations : 5 281 427 € (5 423 066 € en 2019). La baisse s'explique par un moindre recours aux temps d'activités périscolaires (TAPS) notamment au premier semestre.
  - Subvention de fonctionnement CCAS : 4 000 000 € (3 600 000 € en 2019).
  - Subvention à la SEM Mérignac Gestion Equipement : 2 260 000 € (2 255 389 en 2020).  
Correspond à la première année du nouveau contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du Pin Galant et le versement réalisé en 2020 pour la saison culturelle du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021.

Le Conseil Municipal du 22 février dernier a autorisé le maire à signer un avenant avec le délégataire. Cet avenant prévoit que la subvention 2020 a été versée à titre d'avance et acte le principe d'une indemnisation de la SEM. Un nouvel avenant doit intervenir à la fin de l'année 2021, après la clôture des comptes de la SEM Mérignac Gestion Equipement, pour fixer le montant définitif de l'indemnisation de la SEM.

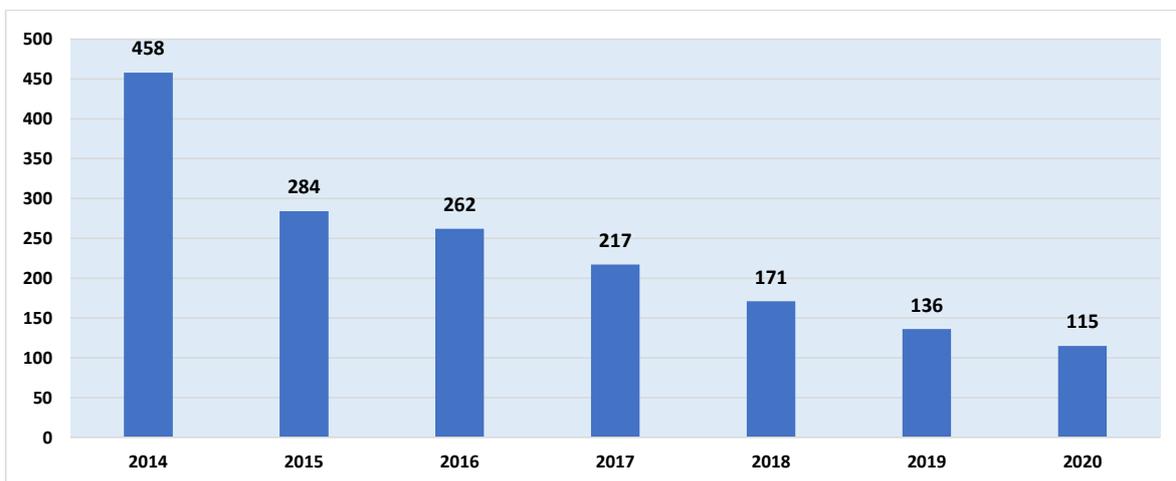
- Indemnités, cotisations retraite, frais de mission et formation des élus : 588 924 € (611 170 € en 2019). Baisse des frais de formation des élus du fait des élections municipales et de la pandémie.
- La subvention d'équilibre budget annexe – restaurant d'entreprise : 320 965 € (281 548 € en 2019)
- La contribution obligatoire versée à l'école privée Sainte Marie : 200 115 € (184 121 € en 2019)

#### I.4 Les charges financières : 111 349 €

Les intérêts de la dette sont en baisse de 18 % par rapport à 2019. Cette dépense est répartie entre :

- Les intérêts de la dette réglés à l'échéance..... 115 425 €  
La diminution de l'encours réduit le montant des frais financiers.
- Les Intérêts Courus Non Echus..... - 9 076 €

#### Evolution des intérêts de la dette (en K€)



## I.5 Les atténuations de produits : 5 861 092 €

Elles sont constituées :

- Du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) institué par la loi de finances 2012, visant à prélever des ressources des intercommunalités et communes dites favorisées au profit d'intercommunalités et communes moins favorisées.

En 2020, le FPIC mis à la charge du territoire communautaire contributeur (soit Bordeaux Métropole et ses communes) est en progression, à 14.8 M€ (+0.3 M€ / 2019) répartis entre Bordeaux Métropole (8.9 M€) et les communes (5.9 M€) dont 0.6 M€ à la charge de Mérignac. On observe une légère progression du prélèvement pour la commune.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>FPIC</b>	69 925	172 779	323 720	423 514	623 961	779 079	646 008	594 529	609 456
<b>Evolution par rapport à N-1</b>		147,09%	87,36%	30,83%	47,33%	24,86%	-17,08%	-7.97 %	+2.51 %

- De l'attribution de compensation (AC)  
Conséquence des différents transferts de compétence opérés dans le cadre de la loi MAPTAM et de la constitution des services communs, l'AC est négative depuis 2016 : l'AC jusque-là perçue en recettes devient une dépense de fonctionnement à verser à Bordeaux Métropole (au chapitre 014).

Peu d'évolution en 2020, l'AC est de 5.25 M€ contre 5.23 M€ en 2019.

<b>AC fonctionnement 2019 (Versement à Bordeaux métropole)</b>	5.23 M€
<b>Révisions de niveau de service au 01-01- 2020</b>	+ 0.02 M€
<b>AC fonctionnement 2020</b>	5.25 M€

## I.5 Les charges exceptionnelles : 852 256 € (280 845 € en 2018)

Le niveau important de ces charges s'explique par les subventions versées dans le cadre de la crise sanitaire. Les charges suivantes ont donc été payées sur ce chapitre :

- Subvention exceptionnelle au SIVU de restauration votée au Conseil Municipal du 16 décembre 2020 : 309 000 €
- Subventions exceptionnelles aux associations: 417 067 € dont le SAM (100 000 €), le MHB (60 000 €), ASMR et Drop de béton (50 000 € chacune), Amicale laïque La Glacière, la banque alimentaire (20 000 €).

- Les exonérations de loyers, qui, en M14, sont traitées comme des subventions exceptionnelles pour 91 734 €. Le cinéma, la brasserie du cinéma ou le restaurant de la roseraie ont bénéficié de cette exonération.

## **II – Les recettes réelles de fonctionnement**

La baisse des recettes de fonctionnement approche les 7 %. Cette forte baisse n'est pas significative car elle est imputable au versement de l'indemnité d'assurance « sinistre du COSEC » pour 7 M€ (au chapitre 77) en 2019. En retraitant cette recette exceptionnelle, nous sommes sur une quasi-stagnation de nos recettes (+ 0.3 %) avec une forte baisse des produits des services (restauration scolaire, crèches) et une progression des droits de mutations dans l'immobilier ancien.

Chapitre	Libellés	Réalisé 2019	Voté 2020	Réalisé 2020	Taux réalisation 2020	Evolution 2019-2020
70	Produits services	4 326 657,92	3 322 523	3 027 827.75	91 %	- 30 %
73	Impôts et taxes	70 799 495,63	71 244 000	73 036 990.19	103 %	+ 3.2 %
74	Dotations, subventions	10 948 492,76	10 194 490	10 530 416.40	103 %	-3.8 %
75	Produits gestion courante	545 430,18	596 800	528 281,32	89 %	-3.1 %
013	Atténuations de charges	446 321,28	550 000	431 418.67	78 %	-3.3 %
76	Produits financiers	93 625,77	70 000	57.19	0 %	-99.9 %
77	Produits exceptionnels	7 136 303,19	47 000	189 119.93	402 %	-97.3 %
<b>Total recettes réelles</b>		<b>94 296 326.73</b>	<b>86 024 813</b>	<b>87 744 111.45</b>	<b>102 %</b>	<b>- 6.9 %</b>
<b>Total recettes réelles sauf cession et remboursement assurance</b>		<b>87 296 326.73</b>	<b>86 024 813</b>	<b>87 583 613.52</b>	<b>102 %</b>	<b>+0.3 %</b>

### **II.1 Produits des Services : 3 027 828 € (4 326 658 € en 2019)**

En baisse notable de 30 % par rapport à 2019 soit – 1.3 M€ :

Ils correspondent principalement à la participation des usagers aux prestations utilisées :

- Secteur scolaire et périscolaire dont la restauration scolaire.....1 837 310 €  
2 827 333 € en 2019 € soit 1 M€ de perte. La perte est de 665 000 € pour la restauration scolaire et de 280 000 € pour les centres de loisirs. Les recettes classes de découverte et transport scolaire sont naturellement en diminution également.
- Secteur social (crèches...)..... 432 197 €  
575 978 € en 2019. Fermeture des crèches pendant le 1<sup>er</sup> confinement excepté pour les publics prioritaires.

- Secteur sportif (essentiellement les entrées du stade nautique)..... 109 698 €  
251 613 € en 2019.
- Secteur culturel (conservatoire notamment)..... 118 262 €  
209 140 € en 2019.
- Recettes diverses..... 528 008 €  
462 257 € en 2019.
- Remboursement par les budgets annexes du personnel mis à disposition.....188 038 €
- Redevances d'occupation et recettes d'utilisation du domaine public..... 122 879 €

**II.2 Dotations et subventions (hors compensations fiscales versées par l'Etat) \* : 8 714 795 €  
(9 263 507 € en 2019)**

\*le différentiel entre le montant figurant sur le tableau de la page précédente soit 10 530 416 € et 8 714 795 € s'explique par la non prise en compte des compensations fiscales (1 815 621 €) intégrées au paragraphe relatif aux impôts.

Les dotations et subventions sont en légère progression par rapport à l'année passée (+ 1 %). Toutefois, au sein de ce poste, on observe la poursuite de la baisse de la DGF (près de – 278 000 €). Ce chapitre comprend :

↳ **Participations de l'Etat : 4 943 695 €**

En baisse de 3.5 % par rapport à 2019 soit – 181 679 € essentiellement imputable à la DGF.

- Dotation Globale de Fonctionnement.....4 400 419 €

Principale dotation de l'Etat aux collectivités locales, elle baisse de 5.9 %. Après la forte baisse des années 2014 à 2016, on observe toutefois une baisse plus modérée mais régulière.

**Evolution de la DGF depuis 2013 :**

En M€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DGF forfaitaire	10.546	9.738	7.944	6.273	5.153	4.965	4.678	4.40

- Fonds d'amorçage au titre des nouveaux rythmes scolaires.....279 900 €
- Subvention masques.....67 363 €
- Subventions continuité scolaire, vacances apprenantes.....44 715 €

### ☞ **Participation Caisse d'Allocations Familiales : 3 691 880 €**

4 007 662 € en 2019 soit – 315 782 €. Regroupent le Contrat Enfance Jeunesse, le Contrat territorial global, la participation au prix de journée des crèches et au fonctionnement des lieux d'accueil enfants parents et relais d'assistantes maternelles, la Participation au prix de journée des ALSH - Centres loisirs et la participation aux activités périscolaires TAP- activités sports vacances. La diminution de l'activité provoque une baisse des participations.

### ☞ **Participation Fonds Européens : 56 959 €**

78 666 € en 2019. Il s'agit de la participation au financement des postes de référents P.L.I.E mis à disposition de la Ville dans le cadre du fonds social européen FSE.

## **II.3 Impôts, Taxes et Compensations fiscales : 74 852 611 €\***

\*le différentiel entre le montant figurant sur le tableau situé page précédente soit 73 036 990 € et 74 852 611€ s'explique par l'intégration des compensations fiscales (1 815 621 € provenant des articles 74834 et 74835).

Ce poste est en progression de 3.27 % soit + 2.4 M€ entre 2019 et 2020.

➤ **FISCALITE DIRECTE ELARGIE** (fiscalité directe + compensations fiscales + Dotation de solidarité métropolitaine) : 67 672 837 € (65 795 440 € en 2019) soit + 2.9 % par rapport à 2019.

### ▪ **Contributions directes locales (compte 73111) : 62 969 060 €**

61 241 837 € en 2019

Le produit des impôts ménages progresse de 2.8 % soit + 1.7 M€ par rapport à 2019.

□ Rôle général 2020.....	62 436 349 €
☞ <u>Taxe d'habitation (avec majoration résidence secondaire 139 016 €)</u> :	24 454 873 €
☞ <u>Taxe foncier bâtie</u> .....	37 730 760 €
☞ <u>Taxe foncière non bâtie</u> .....	250 716 €
□ Rôles supplémentaires.....	532 711 €

Produits de la fiscalité directe locale (en M€)



- **Compensations fiscales (chapitre 74 / comptes 74834 - 74835) : 1 815 621 €**

1 684 986 € en 2019.

Correspondent à la compensation d'exonérations consenties par l'Etat. En progression de 7.8 %

- Taxe d'habitation.....	1 673 919 €
(2019 pour mémoire : 1 555 272 €)	
- Taxes foncières .....	141 702 €
(2019 pour mémoire : 129 714 €)	

- **Dotations Communautaires (compte 7322): 2 888 157 €**

2 868 617 € en 2019.

- Dotation de solidarité métropolitaine (DSM).....	2 888 157 €
--	-------------

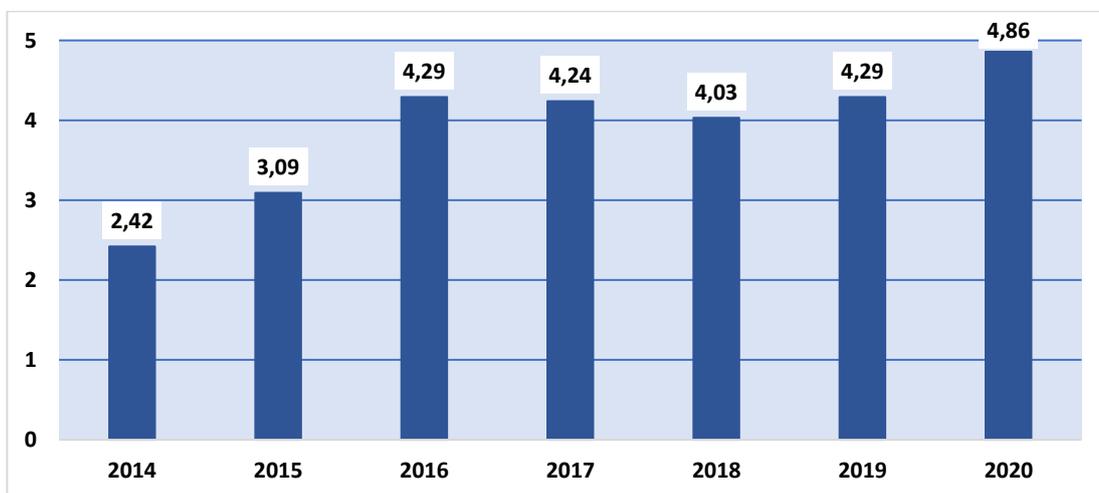
➤ **FISCALITE INDIRECTE : 7 179 774 €**

6 689 042 € en 2019. Soit + 7.3 % avec le niveau élevé des droits de mutations.

- **Taxe additionnelle aux droits de mutation.....4 863 709 €**

Progression de 13.5 % par rapport à 2019. Les droits de mutations progressent et demeurent à un niveau très élevé.

Droits de mutations en M€



- **Taxe sur l'électricité.....1 428 666 €**

1 469 877 € en 2019

- **Taxe locale sur la publicité extérieure.....809 094 €**

826 470 € en 2019

**II.4 Autres Produits de Gestion Courante : 528 281 €**  
**545 430 € en 2018**

- Revenus des immeubles..... 224 029 €  
304 639 € en 2019
- Redevance d'affermage de S.E.M. MGE pour le Pin Galant.....158 000 €  
158 605 € en 2019.

**II.5 Atténuation de charges : 431 418 €**

**446 321 € en 2019**

Correspondent aux remboursements des traitements des agents municipaux en congés longue maladie, accidents de travail dans le cadre du contrat groupe.

**II.6 Les produits financiers : 57 €**

**96 628 € en 2019.**

Ce sont les dividendes sur nos actions ou parts sociales. La Ville détient 1.5% du capital de la SA Aéroport de Bordeaux Mérignac. Aucun dividende n'a été versé en 2020.

**II.7 Les Produits Exceptionnels : 177 620 € (7 136 303 € en 2019)**

Le fort niveau de 2019 est la conséquence du versement de l'indemnité d'assurance concernant le sinistre du COSEC Léo Lagrange pour un montant de 7 M€.

En conclusion les résultats du compte administratif 2020 sont la résultante d'un double objectif :

- Accompagner et soutenir la population, les associations et le monde économique dans un contexte de crise sanitaire et de crise économique
- Préserver nos équilibres financiers pour conserver des marges de manœuvre pour les années à venir qui pourraient voir les conséquences de la crise sanitaire se développer.

Le compte administratif 2020 peut être résumé comme suit :

- Une épargne de gestion en baisse de 6.6 % avec une augmentation plus rapide des dépenses (+1.5 %) par rapport aux recettes (+0.5%),
- un autofinancement en diminution avec la crise sanitaire, mais restant confortable,
- un fort niveau de dépenses d'équipement à 18.7 M€,
- un recours à l'emprunt de 5 M€ à un taux très favorable de 0.4 %
- un ratio de désendettement inférieur à 1 an, reflet de la bonne santé financière de la commune

### Chiffres clés de notre situation financière

En milliers d'euros	2014	2015	2016*	2017	2018	2019	2020
Produits fonctionnement	87 496	88 221	82 280	82 906	84 340	87 296	87 716
Dépenses fonctionnement	75 102	78 446	75 322	74 265	74 139	76 010	77 176
= Epargne de gestion	12 394	9 775	6 958	8 641	10 201	11 286	10 540
- Intérêts de la Dette	458	284	262	217	171	135	106
= Epargne brute	11 936	9 491	6 696	8 424	10 030	11 151	10 434
- Capital de la Dette	2 722	1 839	1 661	1 854	1 485	1 367	1 272
= Epargne nette	9 214	7 652	5 035	6 570	8 545	9 784	9 162
Dépenses investissement	22 841*	14 992	8 825	10 404	12 244	15 947	18 691
Emprunt	0	1 675	0	13	0	0	5 000
Désendettement	1 an	1,2 an	1,4 an	11 mois	8 mois	6 mois	10 mois
Encours dette au 31/12	11 360	11 260	9 600	7 790	6 310	4 942	8 670

\* A noter : - le niveau d'investissement 2014 intègre un remboursement anticipé d'emprunt  
- impact de la mutualisation en 2016 : Se traduit par une baisse des recettes et des dépenses de fonctionnement conséquence de l'évolution de l'attribution de compensation et des chapitres 011 et 012.

## LES BUDGETS ANNEXES

### I - RESTAURANT ENTREPRISE

Les dépenses 2020 à 347 106,52 € sont couvertes par la subvention du budget principal à hauteur de 320 965,36 €, le solde provenant de la vente des repas aux bénéficiaires. L'exercice 2020 est excédentaire de 15 667,89 € de 15 565,27 €.

En €	2019	2020
DEPENSES TOTALES REALISEES	368 885,13 €	347 106,52 €
RECETTES TOTALES REALISEES	351 100,84 €	362 774,41 €
Dont subvention d'équilibre versée par le budget principal de la ville	281 548,24 €	320 965,36 €

- La section de fonctionnement présente un solde d'exécution annuel 2020 de + 17 087.13 €
- La section d'investissement présente un résultat d'exécution annuel 2020 de - 1 419.24 €
- Le résultat de l'exercice 2020 est donc de + 15 667.89 €
- Avec le résultat reporté 2019, le résultat de clôture de l'exercice 2020 est de +102.62 €.

### II - POMPES FUNEBRES

En €	CA 2019	CA 2020
DEPENSES FONCTIONNEMENT REALISEES	168.80 €	487.62 €
RECETTES FONCTIONNEMENT REALISEES	0,00 €	0,00 €

La section de fonctionnement présente un déficit annuel de 487.62 €. Compte tenu du résultat 2019 reporté de 14 741.52 €, l'excédent à la fin de l'exercice 2020 est de 14 253.90 €. Il n'y a pas d'investissement dans ce budget. On rappelle qu'avec la clôture de ce budget en 2021, il n'y aura plus de budget annexe des Pompes Funèbres à compter de l'exercice 2021.